

## COTE ST MICHEL

Partie de lot. Mary McIntosh, vve de Jos. Teskey à Wm. Teskey; £50 [61326].

## LONGUE POINTE

Lot pt. 402, Ed. C. Hopkins à Frk. Hartwell Hopkins; \$500 [61243].

Lot 451. Zéphirin Corbeil et son épouse à Ferd. Fortin et Alf. Fortin; \$200 [61324].

## COTE DES NEIGES

Lot pt. 160. The Athletic Club House Co. (Ltd) à The Montreal Park & Island Ry Co; \$2,000 [61285].

Lot pt. 53. Chs. Langlois à Jos Honoré MacDuff; \$7,066.81. [61314].

## NOTRE-DAME DE GRACES

Lot pt 154. Marie Lud. Decarie, épse de G. H. Decarie à Thos G. Roddick; \$5685.75 [61316].

## ST-LAURENT

Lot 19-71A et 72. J. H. Chasle à Olivine Lessard, épse de Stan. Payette; \$550 [61264].

## La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 11 avril 1896.

Chez W. McLea Walbank, architecte, rue St-Jacques, No 214.

Manufacture de tonneaux, coin des rues Richmond et Paxton à 2 étages. O. Pichette, entrepreneur pour le tout. Propriétaire, Wm. Paxton.

Un bureau et un élévateur rue St-Patrick.

James Shearer entrepreneur pour le bureau et Darling Bros pour l'élévateur.

Propriétaire Dominion Bag Works.

M. A. Préfontaine, architecte, est à préparer les plans et devis pour deux cottages, dont l'un en pierre et l'autre en bois, pour le Revd Primeau, curé de Boucherville.

## PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL

Rue Ste Catherine.—Une maison pour six logements 3 étages, 21 x 42½ pds en pierre, et couverture en gravois; coût probable \$3,500; propriétaire, A. Duperrault; architecte, J. Sawyer; maçon, Jules Durocher.

Coin des rues Ste Catherine et Stanley.—Une addition de deux étages, dimension 38 x 120 pds, pour une académie de danse, en pierre; coût probable \$10,000. Propriétaire, Mde Duryea, de New-York; charpente, L. Paton & Son.

Rue Brébeuf.—Une maison en bois et brique, 25 pds de front par 26 pds de profondeur, propriétaire, J. E. Ouellette.

Rue Crescent.—Une maison à 2 étages, 46 x 43 pds, couverture en tôle pour deux logements, propriétaire, W. E. Phillips; architecte, Park & Thomas; maçonnerie et briquetage, Valin & Cie; charpente, A. Séguin.

## VENTES PAR LE SHÉRIF

Semaine du 18 au 25 avril 1896.

## DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES

Maxime Chrétien vs Jos. Brousseau.

Maskinongé.—Une terre en la concession de la Baie des Quines, cadastre No 135 et pt. 131.

Vente le 27 avril, à 3h. p.m., par le shérif, à la porte de l'église paroissiale.

Hercule Lefebvre vs Jos. Brousseau.

Louiseville.—Une terre située en la concession de Beauséjour, cadastre No 217 avec bâtisses. Vente le 27 avril, à 10h. a.m., par le shérif à la porte de l'église paroissiale.

## DISTRICT DE ST. HYACINTHE

J. B. Beauregard vs Jos. Raymond.

St-Hughes.—Une terre supr. 56 arpents, cadastre No 517 avec bâtisses.

Vente le 27 avril, à 1h. p.m., par le shérif à la porte de l'église paroissiale.

## DISTRICT DE ST. FRANÇOIS

John Lyman House vs Ebenzer Wheeler et al.

Magog.—Une terre cadastre No 6b, 13ième rang avec bâtisses.

Vente le 23 avril, à 10 h. a.m., par le shérif, à la porte de l'église paroissiale.

## DISTRICT DE QUÉBEC

La Cité de Québec vs Herménégilde Gagnon.

St Sauveur.—Le lot No 585 situé rue Chateauguay avec bâtisse.

Vente le 24 avril, à 10 h. a.m., au bureau du shérif.

Docithé Arcand vs Alf. Brousseau.

Québec.—Le lot No 1202 avec bâtisses rue Ste Hélène.

Vente le 24 avril, à 10 h. a.m., au bureau du shérif.

Théophile Jean vs Alfred Lemieux.

Lévis—Le lot No 662 avec bâtisses, rue Shaw.

Vente le 24 avril à 10 h. a. m. à la porte de l'église de N.-D. des Victoires.

Thos Langlois et al vs Elisa Morissette, veuve de Siméon Alain.

St-Raymond—Lot No 438 étant une terre située dans le 4e rang.

Vente le 24 avril à 10h. a. m. à la porte de l'église paroissiale par le shérif.

## DISTRICT DE BEAUCE.

Jos. Cliche vs Philius Veilleux.

St-George—Une terre de 60 arpents de superficie avec bâtisses.

Vente le 24 avril à 10 h. a. m par le shérif à la porte de l'église de St-Benoit-Labre.

Geo. S. Théberge vs Dame Vve Frs, Bilodeau.

St Elzéar.—1o Une terre de 67 arpents de superficie, cadastre No 409 avec bâtisses. 2o Une terre de 109 arpents du lot No 413 avec bâtisses. 3o Une terre de 56 arpents et 7 perches de superficie avec bâtisse.

Vente le 23 avril, à 10 h. a.m., par le shérif, à la porte de l'église paroissiale.

## DISTRICT D'ARTHABASKA

Le Crédit Franco-Canadien vs Joseph Galipeau.

Canton Grantham—Une terre située dans le 14me rang avec bâtisses.

Vente le 24 avril à 9 h. a. m. par le shérif, à la porte de l'église de St-Frédéric de Drummond.

A Daveley curateur de Jules F. Esnouf.

Bulstrode—1o Lot 16 du 3me rang, 2o Lot 17 du 3e rang, 3o Lot 18 du 3me rang, 4o Un emplacement au 1er rang avec bâtisses, 5o ½ nord du lot 41-63 1er rang, 6o Lot 46-106 du cadastre, 1er rang avec moulin et bâtisses, 7o Lot 41-107 avec bâtisses.

Vente le 25 avril à 11 h. a. m. par le shérif à la porte de l'église de Ste-Anne du Sault.

## DISTRICT DE JOLIETTE

Louis Mousseau vs Dame Marie J. Roy et al

Joliette—Un emplacement, lot No 001, 206 et 207 avec bâtisses. Vente le 21 avril à 10 h. a.m. au bureau du Shérif

## DISTRICT DE BEDFORD

Le Crédit Foncier Franco-Canadien vs Auguste Ste-Marie et al

St-Alphonse de Granby—Un morceau de terre du lot 21 du 4ème rang, supr. 45 acres.

Vente le 25 avril à 9 h. a.m. par le Shérif à la porte de l'église paroissiale.

## DISTRICT DE BEAUHARNOIS

The Trust & Loan Co. vs A. R. Somerville.

Godmanchester.—Un lot de terre No 404, avec bâtisses.

Vente le 23 avril, à 11h. a.m., par le shérif à la porte de l'église St-Joseph de Huntingdon.

## PETITES NOTES

Une Anglaise, Mme Ernest Hart, renouvelle sous une forme curieuse la défense du végétarisme: elle arrive d'un voyage autour du monde, et elle affirme que l'alimentation carnivore a la plus mauvaise influence sur le tempérament. "Si l'on compare, dit-elle, les manières, la vie domestique en Angleterre avec celles des autres pays où la viande ne constitue pas la base presque exclusive de la nourriture, on peut constater une différence bien grande." On mange moins de viande en France et l'urbanité est de règle dans les relations familiales; au Japon on ne se nourrit qu'à de riz et de poisson, aussi les gros mots sont-ils inconnus, une politesse exquise règne partout, même entre les enfants qui jouent dans la rue. Mme Hart continue sur ce ton sévère. Voilà de quoi réjouir les végétariens qui vont traîner en animaux féroces ceux qui ne se rallieront point à leur méthode.

Depuis quelques années les Australiens ont eu l'idée, pour tirer partie de leurs vastes déserts assez semblables à ceux de l'Afrique, d'introduire et d'acclimater dans leur pays le chameau.

Les premiers chameaux amenés sur le continent australien venaient de l'Inde, où, comme on le sait, il existe une race très robuste de ces animaux. Mais l'Australie a réussi peu à peu à constituer une race indigène de dromadaires, parfaitement acclimatée et qui rend de grands services.

Actuellement, les Australiens n'emploient pas moins de 10,000 chameaux comme bêtes de trait. Dans les terrains aurifères, des raisons d'ordre économique ont déjà fait disparaître complètement le bœuf. Bien plus, de vastes territoires, que les déserts qui les encerclent avaient rendus inaccessibles jusqu'ici, ont été ouverts aux entreprises pastorales grâce aux caravanes de chameaux.

Les explorations sont devenues beaucoup plus faciles en Australie et bien moins dangereuses, depuis qu'on y a introduit "le vaisseau du désert." On cite comme exemple de sa résistance à la soif, le fait que, dans l'exploration Lyndsay, des chameaux ont passé une fois 23 jours et une autre fois 21 sans boire une goutte d'eau.